



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 16 MARS 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 21h00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Monsieur Clarence Lévesque, Maire
Monsieur Marcel Tremblay, conseiller numéro #1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro # 2
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro# 3
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro # 6**

ABSENT :

Madame Vanesza Chouinard, conseillère au siège numéro #5

VACANT :

Poste de conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Clarence Lévesque, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(15) Personnes sont présentes à la séance ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.

**Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 21h00.
Un court mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.**

2. Adoption de l'ordre du jour

- 1 Ouverture de la séance et mot de bienvenue.**
- 2 Adoption de l'ordre du jour.**
- 3 Résolution le Fond des Petites collectivités**
- 4 Résolution les taxes de services 2015-2016-2017**
- 5 Résolution pour le montant de concordance Urbanisme de la MRC.**
- 6 Période des questions**
- 7- Levée de l'assemblée**

RÉSOLUTION 1703-17

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3- Résolution pour le Fonds des Petites collectivités

RÉSOLUTION 1703-18

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay de retirer la demande de subvention dans le programme des Fonds de Petites Collectivités, car les normes et modalités obligent le promoteur d'être le propriétaire des infrastructures dans le cadre de l'aide financière suite à la rencontre avec le CDL de St-Léandre et la MRC de la Matanie dans le but de présenter le projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Résolution les taxes de services 2015-2016-2017

Après avoir recueillis toutes les informations auprès des personnes compétentes et responsables au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec, aucune résolution ou modification ne sera apportée suite aux plaintes des citoyens en rapport avec les taxes de services 2015- 2016 et 2017.

5- Résolution pour le montant de concordance Urbanisme de la MRC.

RÉSOLUTION 1703-19

Il est proposé Monsieur Marcel Tremblay et unanimement résolu d'accepter l'offre de service du Service en Urbanisme de la MRC de la Matanie ayant pour but la finalisation de la cartographie de la concordance à l'amendement 198-9-2010; les textes et cartes de la concordance aux amendements 198-11-2016 et 198-12-2016; les autres documents nécessaires à l'adoption du règlement, avis publics spécifiques aux règlements d'urbanisme, procédurier personnalisés; documents de support visuel et présence pour animation de la consultation publique. il s'agit ici de la formule (clé en main) habituelle en la matière pour un montant total maximum de 3 132.90 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6-Période des questions

Une période de question a lieu sur les sujets de la séance extraordinaire du jeudi 16 mars 2017.

7-Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 1703-20

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 6 mars 2017, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Clarence Lévesque
Maire

André Marcil,
Directeur général,
secrétaire-trésorier

Je soussigné, Clarence Lévesque, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.